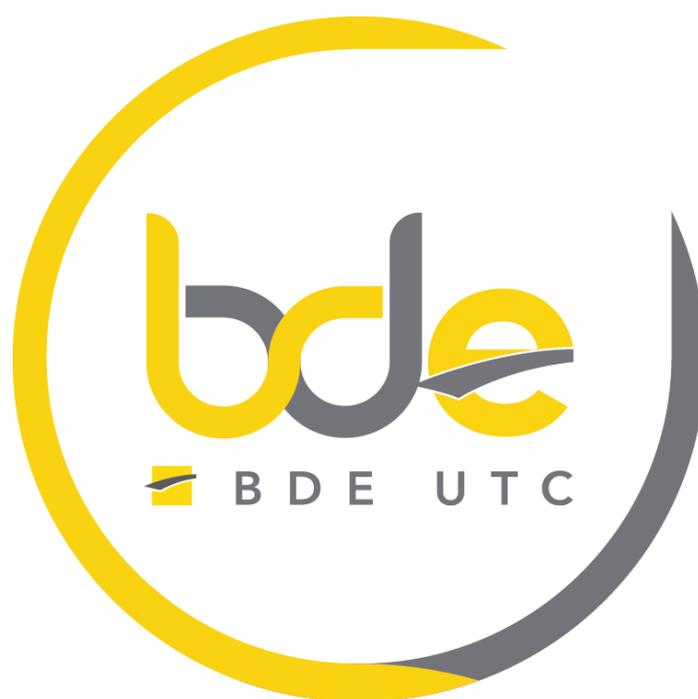


BDE-UTC
Procès-verbal
Conseil d'administration
extraordinaire

13/12/2023



Le procès-verbal comporte 5 pages.

Bureau des Etudiants de l'Université de Technologie de Compiègne
Université de Technologie de Compiègne, Rue Roger Couttolenc - 60200 Compiègne
Téléphone: 03 44 23 43 85 - Mail: bde@assos.utc.fr
<https://assos.utc.fr/bde>

Ouverture du Conseil d'Administration

Le Conseil d'Administration (CA) du BDE-UTC s'est ouvert à 19h10 le mercredi 13 décembre en salle de réunion 2 de la MDE, au Centre Benjamin Franklin de l'UTC.

Pour rappel, les CA du BDE-UTC sont soumis aux articles 18 à 22 des statuts du BDE-UTC. Il est notamment stipulé que « Sont membres du Conseil d'Administration, ci-après désigné CA :

- les membres du bureau restreint du BDE-UTC ;
- le président, le secrétaire et le trésorier de chaque pôle ;

Les voix délibératives sont réparties comme suit :

- une voix par membre du bureau restreint du BDE-UTC soit sept voix ;
- trois voix par président de pôle, deux voix par trésorier, deux voix par secrétaire, soit sept voix par pôle »

Membres

Etaient présent.es :

PRÉNOM	NOM	ASSOCIATION	POSTE	PROCURATION	VOIX
Alanna	Acosta Chilelli	BDE	Secrétaire générale	-	1
Léa	Laffilé	BDE	Présidente	Ahmed Bouzidi : 1 voix Myrtille Knockaert : 1 voix	1
Audrey	Laurent	BDE	VP Com	Ava Jessenne : 1 voix	1
Lola	Caignet	BDE	VP Logistique	-	1
Nicolas	Micheletti	PAE	Président	-	3
Aymeric	Karkache	PAE	Trésorier	-	2
Julie	Asselin	PAE	Secrétaire générale	-	2
Baptiste	Dupont	PSEC	Président	Anais Sanchez : 2 voix	3

				Clara Boeschlin : 2 voix	
Benjamin	Moulin	PTE	Président	Thomas Haussaire : 2 voix Anouk Lech : 2 voix	3
Camille	Paul-Dauphin	PVDC	Secrétaire générale	-	2
Louis	Vibert	PVDC	Présidente	-	3
Victoria	Lavail	PVDC	Trésorière	-	2

Étaient aussi invité.es :

-

Ordre du jour

Comme annoncé dans le mail du lundi 11 décembre 2023, l'ordre du jour définitif est le suivant :

- Vote d'attribution d'une avance de trésorerie exceptionnelle à hauteur de 7500 euros à la commission PAE - NASA

Vote d'attribution d'une avance de trésorerie exceptionnelle à hauteur de 7500 euros à la commission PAE - NASA

Résolution 1 : Conditions de remboursement d'une avance de trésorerie à la commission PAE NASA

L'avance demandée et présentée aujourd'hui est une avance de trésorerie à caractère exceptionnel. La raison principale justifiant cette avance est le besoin de payer les acomptes nécessaires pour les prestataires de l'édition 2024 de l'événement, plus particulièrement les navettes. Cette avance de trésorerie n'est cependant pas demandée afin de combler un déficit mais bien dans le but de réaliser les acomptes nécessaires au déroulement de l'édition 2024 de la NASA.

Sont rappelées les règles relatives aux avances de trésorerie : une convention est signée

entre le BDE et l'association au préalable afin de fixer le montant et les modalités de remboursement de l'avance de trésorerie.

Pour mémoire, le règlement intérieur du BDE-UTC stipule (article 13) : "La durée d'une telle avance de trésorerie ne pourra pas aller au-delà de la date de fin du semestre durant lequel elle a été délivrée, conformément au calendrier universitaire de l'UTC."

Sont relues à l'oral les modalités de la convention d'avance de trésorerie et est énoncée la durée telle que : "La commission PAE NASA s'engage à rembourser cette avance à réception des fonds nécessaires et ce dans les meilleurs délais à partir de la date de signature de la convention".

Cette résolution est soumise au vote des membres du CA.

- abstention : 0 voix
- blanc : 0 voix
- contre : 0 voix
- pour : 35 voix

La résolution est adoptée à l'unanimité des voix exprimées.

Résolution 2 : Présentation de la convention d'avance de trésorerie exceptionnelle à régulariser avec la NASA et pouvoir à donner

Lecture faite, il est proposé aux membres du CA de donner pouvoir à la présidente du BDE-UTC, Léa Laffilé, à l'effet de régulariser ladite convention de trésorerie. Cette résolution est soumise au vote des membres du CA.

Résultat du vote relatif à l'attribution d'une avance de trésorerie exceptionnelle à hauteur de 10 000 euros à la commission PAE NASA

- abstention : 6 voix
- blanc : 9 voix
- contre : 0 voix
- pour : 20 voix

L'avance de trésorerie exceptionnelle est approuvée à la majorité des voix exprimées.

Résultat du vote relatif à la délégation de pouvoir donnée à Léa Laffilé afin de signer la convention d'avance de trésorerie :

- abstention : 0 voix
- blanc : 0 voix
- contre : 0 voix
- pour : 35 voix

La décision est approuvée à l'unanimité des voix exprimées.

L'ordre du jour étant épuisé, le Conseil d'Administration du BDE-UTC est clos par le président de séance à 19h12.

La présidente de la séance
Léa Laffilé



 SIGNED VIA ILOVEPDF

7C028087-E421-44A9-A519-8E345D96D2AE

La secrétaire de la séance
Alanna Acosta Chilelli



 SIGNED VIA ILOVEPDF
F729D4D7-3216-4D3B-8757-539F51A06BB0

Conseil d'Administration Extraordinaire - BDE-UTC
 13/12/2023 à Compiègne
 Feuille de présence

Nom	Prénom	Procuration	Signature
Caignet	Ida	/	
KARKACHE	Aymée	/	
MOULIN	Benjamin	Anouk Lech Thomas Hauszain	
MICHELETTI	Nicolas	/	
Gibert	Louis	/	
PAUL-DAUPHIN	Camille	/	
LAURENTI	Audrey	JESSENNE Ava	
DUPONT	Baptiste	Sanchez Anais Baeschein Clara	
LAVAIL	Victoria	/	
ASSELIN	Julie	/	
ACOSTACHILELLI	Alanna	/	
LAFFICE	Léa	Ahmed Bonziar Myrtille Krockaert	

La feuille de présence fait apparaître que ¹⁹~~25~~ membres sont présent.es ou représenté.es au conseil d'administration extraordinaire. La présidente certifie l'exactitude des informations fournies ainsi que le nombre de membres présent.es ou représenté.es au CAE.

Convocation CAE 13/12/23

BDE-UTC <bde@assos.utc.fr>

11 décembre 2023 à 22:25

Répondre à : bde@assos.utc.fr

À : Anais Sanchez <anais.sanchez@etu.utc.fr>, Audrey Laurent <audrey.laurent@etu.utc.fr>, Lola Caignet <lola.caignet@etu.utc.fr>, Louis Vibert <louis.vibert@etu.utc.fr>, Myrtille Knockaert <myrtille.knockaert@etu.utc.fr>, ahmed.bouzidi@etu.utc.fr, alanna.acosta-chilelli@etu.utc.fr, anouk.lech@etu.utc.fr, ava.jessenne@etu.utc.fr, aymeric.karkache@etu.utc.fr, baptiste.dupont@etu.utc.fr, benjamin.moulin@etu.utc.fr, camille.paul-dauphin@etu.utc.fr, clara.boeschlin@etu.utc.fr, julie.asselin@etu.utc.fr, lea.laffile <lea.laffile@etu.utc.fr>, nicolas.micheletti@etu.utc.fr, thomas.haussaire@etu.utc.fr, victoria.lavail@etu.utc.fr

Bonjour à toutes et à tous,

J'ai le plaisir de vous convier au prochain Conseil d'Administration Extraordinaire du BDE qui se tiendra le **mercredi 13 décembre 2023 à 19h** en **salle de réunion 2** de la MDE.

Sont [convié.es](#) :

Les membres du bureau restreint du BDE-UTC ;
Les président.e.s, les secrétaires, les trésorier.e.s de chaque pôles.

Sont [invité.es](#) : les [candidat.es proposé.es](#)

L'ordre du jour définitif est le suivant :

- Vote d'attribution d'une avance de trésorerie exceptionnelle à hauteur de 7 500 euros à la commission PAE NASA

Si vous ne pouvez pas venir, vous pouvez donner votre procuration à un.e membre du CA (mail à envoyer au BDE, avec la personne qui prend la procuration en copie, 2 procurations maximum par personne).

Nous vous rappelons tout de même que le CAE ne peut pas avoir lieu sans une personne par pôle au minimum.

Voici le texte à écrire si vous décidez de donner procuration :

"Je soussigné.e Prénom Nom ne pouvant être présent.e lors du Conseil d'Administration Extraordinaire du BDE du 13/12/2023 donne pouvoir a Prénom Nom cotisant.e du BDE-UTC (en copie de ce mail) pour me représenter. Par cette procuration, le.a mandataire a l'autorisation d'utiliser mon vote pour le CAE du mercredi 13 décembre à 19h.

Fait le jour/mois "

Enfin, le CAE ne peut pas avoir lieu sans **votre accord écrit a tous.tes**, merci de répondre à ce mail en acceptant la tenue du CAE du mercredi 13 décembre (si toute fois vous l'acceptez).

Bonne soirée,

Alanna Acosta
Secrétaire générale du BDE 2023
07 64 79 83 58



Bureau des Etudiants de l'UTC

N'oubliez pas : il y a une vie après les cours !

Bureau BF E101

Maison des Étudiants - Université de Technologie de Compiègne

Rue Roger Couttolenc

60200 Compiègne

bde@assos.utc.fr - 03.44.23.43.85 - <https://assos.utc.fr/bde>